

Analyse du paysage sociolinguistique urbain de Ziguinchor: metissage, creolite et cosmopolitisme

Eugène Tavares *

ORCID iD <https://orcid.org/0000-0002-2080-2567>

Saloum Ndiaye**

ORCID iD <https://orcid.org/0000-0001-5879-5510>

RÉSUMÉ

Au Sénégal, on dénombre environ dix-neuf groupes ethniques pour une quarantaine de langues réparties sur toute l'étendue du territoire, avec, cependant, des lieux d'implantation majoritaire pour chaque groupe. En Casamance, au sud du Sénégal, plus précisément à Ziguinchor, on retrouve principalement le groupe de langues dit des peuples forestiers. Les données issues du recensement général de la population et de l'habitat de 2013, au Sénégal, renseignent que les principales ethnies sont : les Joolas (57,8%), groupe majoritaire, les Mandinkas (11,10%), les Pulaar (10,5%), les Wolofs (3,9%), les Manjacks (3,5%), les Balantes (2,9%), les Sereers (2,70%) et les Mancagnes (2,4%). Il peut paraître curieux que les Baïnounk ne soient pas cités dans cette liste de « principales ethnies » de Ziguinchor puisque, comme nous le savons, ils ont fondé Ziguinchor. Ceci s'explique par le fait que de très nombreux Bainounks se disent aujourd'hui Joolas. Un phénomène qui remonte, semble-t-il, à la propagation du mythe de la malédiction baïnounk. Les Baïnounks seraient maudits par leur roi Gana Sira Bana, qu'ils ont assassiné en l'enterrant vif, à la suite d'un piège qu'ils lui ont tendu à Birkama. Le roi, avant de mourir, leur aurait prédit un avenir malheureux et la disparition progressive de l'ethnie. Le mythe veut que celui qui épouse un ou une Baïnounk ne sera jamais riche. Ainsi, les Baïnounks se seraient réfugiés dans l'ethnie Joola. Ziguinchor, de par sa position géographique et son passé historique, se trouve à la confluence de plusieurs langues et cultures. Ce positionnement en fait aussi l'une des régions les plus cosmopolites du Sénégal. Le but de cette contribution est de rendre compte de la diversité linguistique et culturelle de la ville de Ziguinchor, à partir d'une analyse sociolinguistique.

MOTS-CLES

Ziguinchor; Sociolinguistique; Créolité; Cosmopolitisme; Paysage Urbain

Análise da paisagem sociolinguística urbana de Ziguinchor: mestiçagem, criouldade e cosmopolitismo

RESUMO

No Senegal, existem cerca de dezenove grupos étnicos para cerca de quarenta línguas espalhadas por todo o país, com, no entanto, localizações maioritárias para cada grupo. Em Casamança, no sul do Senegal, mais precisamente em Ziguinchor, encontra-se maioritariamente o grupo linguístico conhecido como os povos da floresta. Os dados do recenseamento geral da população e da habitação de 2013 no Senegal indicam que os principais grupos étnicos são: os Joolas (57,8%), o grupo maioritário, os Mandinkas (11,10%), os Pulaar (10,5%), os Wolofs (3,9%), os Manjacks (3,5%), os Balantes (2,9%),

* Docteur en Langues, littératures et civilisations des pays lusophones, enseignant chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

** Doctorant en didactique des langues à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

os Sereers (2,70%) e os Mancagnes (2,4%). Pode parecer estranho que os Bainounk não sejam mencionados nesta lista das "principais etnias" de Ziguinchor, uma vez que, como sabemos, foram eles que fundaram Ziguinchor. Isto porque muitos Bainounks se chamam atualmente Joolas. Um fenómeno que remonta, ao que parece, à propagação do mito da maldição Bainounk. Os Bainounks teriam sido amaldiçoados pelo seu rei, Gana Sira Bana, que assassinaram enterrando-o vivo depois de lhe terem montado uma armadilha em Birkama. Antes da sua morte, o rei terá previsto um futuro infeliz e o desaparecimento progressivo da etnia. Segundo o mito, quem casar com uma Bainounk nunca será rico. Por conseguinte, os Bainounks refugiaram-se na etnia Joola. Ziguinchor, devido à sua posição geográfica e ao seu passado histórico, encontra-se na confluência de várias línguas e culturas. Esta posição faz dela uma das regiões mais cosmopolitas do Senegal. O objetivo deste artigo é dar conta da diversidade linguística e cultural da cidade de Ziguinchor, a partir de uma análise sociolinguística.

PALAVRAS-CHAVE

Ziguinchor; Sociolinguística; Creolidade; Cosmopolitismo; Paisagem Urbana

Cambar lalinu làkk si askanu Sigicoor : jaxasoo ci wàllu xeet, kerewolite ak xeet yu bari te wute¹

TÈNGK

Fii ci Senegaal, am na lu wara toll ni fukk ak juróom ñenti mbooloo xeet ci ab ñenti fukki làkk tass ci réew mi yepp, ak moonte yenn bërëb dëkkuwaay yu nu lu fa nekk ngir xeet bu nekk. Ca Kaasamaas, bëj Saalumu Senegaal, ca Sigicoor, nanu fay fekk mbooloo làkk bi nuy tuddee làkku àll bi. Njureef yi nu am ci càmbar tolluwaayu nit ñi ak dëkkuwaay yi bu 2013, ca Senegaal, mi ngi wone ni xeet yi gëna mag ñooy : Joola yi (57,8%), xeet bi gëna rëy, Mandinka yi (11,10%), Pël yi (10,5%), Wolof yi (3,9%), Manjak yi (3,5%), Balante yi (2,9%), Sereer yi (2,70%) ak Mancañ yi (2,4%). Sigicor, ci tolluwaayam ci addina ci, ak mbooram, nekk èttu làkk ak aada yu bare. Tolluwaay boobu moo ko jox mu nekk benn ci dëkk yi bare ay xeet lool, ci Senegaal. Li taxa jóg liggéey bii mooy wone kuute gi am ci wàllu làkk ak aada ci dëkku Sigicoor, jaare ko ci ab càmbar bu lal ci làkk ak askan wi.

BAAT YI AM MAANA

Sigicoor; Làkk ak askan wi; Kerewolite; Wute ci wàllu xeet; Paysaas réewu taax

Introduction

Située dans la partie sud-ouest du Sénégal, Ziguinchor est limitée au Nord par la Gambie (anglophone), au Sud par la Guinée-Bissau (lusophone), à l'Est par les régions de Kolda et Sédhiou (respectivement à dominante peul et mandingue), et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Ce positionnement géographique, par ailleurs stratégique, confère à la région un avantage particulier, celui d'un véritable carrefour linguistique.

Selon M. Dreyfus & C. Juillard (2004), la région de Ziguinchor est beaucoup plus multilingue que les autres régions du nord du pays. Elle est caractérisée par une diversité « ethnico-linguistique », un cosmopolitisme et une créolité qui sont les résultats de son

¹ Résumé en langue Wolof, une des langues nationales du Sénégal.

processus historique. Toutefois, il convient de souligner que toutes les langues présentes dans cet espace urbain ne jouissent pas du même statut. Ainsi, le créole casamançais, à base lexicale portugaise, forme, selon M. Dreyfus & C. Juillard, un groupe linguistique à part. Quoi qu'il en soit, la configuration sociolinguistique de l'espace urbain révèle que le Ziguinchorois est plurilingue et qu'il parle au moins deux langues locales du pays.

Ziguinchor a connu plusieurs mutations administratives au fil du temps. Du statut de département de la région de Casamance, elle est passée au statut de région, tout en étant une commune. Il faut rappeler que jusqu'en 1886, une partie de Ziguinchor était administrée par les Portugais. Elle était rattachée à la région de Cacheu de la Guinée portugaise, actuelle Guinée-Bissau. De cette présence portugaise est né un créole à base lexicale portugaise, considéré comme une langue de compromis du fait de la nécessité pour les colons portugais et les populations autochtones de communiquer, notamment lors des échanges commerciaux.

Entre les années 1950 et 1960, le créole était la principale langue de communication des populations ziguinchoroises, loin devant le wolof et le français. C'était la langue des gens dits « civilisés ». Ce créole est un mélange de vocables issus des langues nationales et du portugais déformé. Aujourd'hui, sa seule présence fait de Ziguinchor une ville particulière, et du Sénégal le seul pays africain francophone où survit encore un créole à base lexicale portugaise.

Divers groupes ethnico-linguistiques ont interagi dans le peuplement du territoire de Ziguinchor. Il s'agit principalement des :

- Joolas, localisés pour l'essentiel en Basse Casamance, sur les deux rives du fleuve. L'Océan atlantique leur servait d'horizon à l'Ouest. Les premiers Joolas à s'établir à Ziguinchor sont ceux du Kassa (Diembéring, Cabrousse, Mlomp). C'était vers 1900 ;
- Mandinkas qui vivent sur la rive droite de la Moyenne Casamance. Ils viennent du Kaabu, au Sud-Est ;
- Balants, que l'on retrouve au Sud, de part et d'autre de la frontière entre la Guinée-Bissau et le Sénégal, et en Haute Casamance. Cet espace abritait aussi les anciens terroirs baïnouns.

À ces peuples originels s'ajoutent d'autres qui se sont implantés sur le territoire de Ziguinchor, au fur et à mesure des migrations. Il s'agit:

- des Mankaañ, des Manjaks, et des Papels, venus de Guinée Bissau ;
- des Pulaars, originaires du Fouta Djallon, en Guinée Conakry ;
- des Wolofs, des Toucouleurs et des Sereers, venus du Nord du Sénégal.

La présence de tous ces groupes va faire de Ziguinchor un espace cosmopolite et multiculturel. Le métissage biologique que l'on peut y observer est principalement de trois types : le métissage par le sang, le métissage par l'adoption et le métissage par la scolarisation.

Le premier type de métissage est dû aux unions mixtes. En effet, les relations Portugais/autochtones étaient plus ouvertes, comparées aux autres puissances coloniales européennes. À ce propos, l'abbé H.-B. Grégoire (1808, p. 82) dans son ouvrage intitulé *De la littérature des nègres*, note :

Tandis que, dans les colonies françaises, anglaises et hollandaises, la foi ou l'opinion repoussait les mariages mixtes à tel point que les Blancs qui en contractaient étaient réputés *mésalliés*, les Portugais et les Espagnols formaient une exception honorable ; et dans leurs colonies, le mariage catholique affranchit [...]. (Abbé Henri Grégoire cité par E. Tavares, 2009: p. 77).

Ce sont ces rapports matrimoniaux qui sont à l'origine des patronymes à consonance portugaise comme Carvalho, Nunez, Mendes ou Mendy, Tavares ou Tavares, Mendoza, Dacosta, Da Souza, Dacunha, Barboza, Rodriguez, Gomez ou Gomis, Diaz, etc. Parlant des relations entre les Portugais et les autochtones, l'historien M. Mané (2013) affirme :

Voilà Ziguinchor sous influence portugaise, mais toujours attachée à ses origines baïnounks avec lesquelles les nouveaux immigrants allaient composer. Plusieurs faits, dont les traces sont visibles encore aujourd'hui, témoignent de la présence portugaise plus que bicentenaire à Ziguinchor et ses environs. Cacheu en était le foyer moteur où les marchands portugais avaient auparavant réussi à s'acclimater et à s'adapter durablement aux réalités socioculturelles locales. Il en résulta une descendance métisse à l'origine de communautés luso-africaines dont Ziguinchor était le plus important établissement en Casamance.²

Le deuxième type de métissage est lié à l'adoption. En effet, toujours selon M. Mané (2013), l'une des premières familles luso-créoles à s'installer à Ziguinchor est celle des Carvalho de Alvarenga. Elle a bénéficié de l'hospitalité des Baïnounks qui étaient très proches des Portugais. Les Baïnounk ont beaucoup contribué au rapprochement entre les communautés autochtones et les communautés luso-créoles. Ces dernières ont tissé des liens très forts avec les populations locales en adoptant de

² <https://www.senepplus.com/article/ziguinchor-une-ville-creole>

jeunes hommes ou de jeunes filles issues de familles autochtones et dont la plupart finissaient par prendre le patronyme de la famille adoptive. Ceci explique aussi la présence de noms à consonance portugaise dans certaines familles autochtones.

Le dernier type de métissage est lié au système éducatif portugais qui exigeait que l'enfant ait un premier prénom chrétien portugais pour être scolarisé. C'était une condition *sine qua non*. Ce phénomène est plus visible dans les pays lusophones où l'on trouve des musulmans portant un premier prénom chrétien. Cet article s'articule autour de deux points : la présentation du contexte de l'étude et la description des processus de métissage linguistique.

1. Le paysage sociolinguistique urbain de Ziguinchor

Selon M. Dreyfus & C. Juillard (2004), le multilinguisme sénégalais est beaucoup plus présent au sud qu'au nord du pays, avec un nombre de langues plus important au sud, notamment à Ziguinchor. En nous inspirant des travaux de J. Leclerc (2013), nous pouvons répartir les groupes linguistiques présents au Sénégal comme suit:

Tableau 1 : Groupes linguistiques présents au Sénégal selon Leclerc (2013)

Groupes linguistiques	Langues
Langues ouest-atlantiques	Wolof, peul, mandjaque, balante, ndut, mancagne, bayotte, bandial, bainounk, karon, kwatay, mlomp, pepel, ...
Langues du groupe mandé	Serrère, diola, soninké, bambara, jahanka...
Langues créoles afro-portugaise	Créole casamançais, créole capverdien, créole bisséen
Langues indo-européennes	français, portugais, anglais, espagnol...
Langues afro-asiatiques (sémitiques)	syro-libanais, arabe, libanais, kabyle, haoussa, hasaniya, arabe maghrébin

Source: J. Leclerc (2013).

J. Leclerc (2013) classe les langues présentes au Sénégal en cinq groupes phylogénétiques dont on peut retrouver la présence à Ziguinchor.

1.1. Les langues du groupe ouest-atlantique

Les langues ouest-atlantiques sont ainsi appelées parce que, pour K. Williamson & R. Blench (2004), elles sont parlées le long de la côte atlantique de l'Afrique de l'ouest. Selon M. Cissé (2005), elles représentent « 90% des langues parlées au Sénégal ».

Quant à S. Robert (2008), ces langues comportent des sous-groupes tels que le tenda, le cangin, le bak, le peul-sérère, le wolof, le jaad-biafada, le buy, le nyun et le nalu. La caractéristique la plus saillante des langues atlantiques est la présence d'un système de classes nominales, dit aussi à *genres multiples*, à l'instar de nombreuses autres langues Niger-Congo.

Ce groupe est représenté à Ziguinchor grâce à la présence des langues wolof, pulaar, mancagne, entre autres.

M. Dreyfus & C. Juillard (2004) observent que les noms de la plupart des quartiers de Ziguinchor portent la trace de populations allochtones. Ainsi, la présence wolof se manifeste par les toponymes des quartiers Niéfoulène (littéralement « frappez-les ») et Yamatogne (littéralement « c'est toi qui m'a provoqué »). Les Pulaars sont présents dans le quartier de Halwar (village toucouleur du FoutaToro). Quant aux Mankaañ, ils sont venus de Guinée Bissau. Ils peuplent le quartier de Kansaoudi.

1.1. Les langues du groupe mandé

Appartenant à la famille des langues Niger-Congo, les langues du groupe mandé, selon D. Creissels & S. Jatta. (1981, p. 31), présentent de nombreux phénomènes de composition nominale et verbale. Elles se caractérisent aussi par leurs accents. À Ziguinchor, la présence de ce groupe linguistique se manifeste chez les Mandinkas et les Joolas.

Les Mandinkas sont présents à Ziguinchor depuis très longtemps. Les toponymes des quartiers de Banéto et de Diéfaye, de vieux quartiers de Ziguinchor, en attestent. Ces quartiers tirent leur nom de la langue mandingue. En effet, en mandinka, « ba » signifie grand et « néto » désigne le néré (*parkia biglobosa*). Banéto signifie donc « grand néré ».

Quant à Diéfaye, il dérive de « Dié » qui signifie là-bas et de « faye » qui veut dire jeter. Diéfaye signifie donc littéralement « jeter-les là-bas », autrement dit, « déguerpissez-les ». C'est donc le quartier des déguerpis. Quant aux Joolas, ils sont à l'origine du toponyme du quartier Boucote, une déformation de *bakoote* qui veut dire « crasse » en diola.

1.2. Les langues du groupe afro-asiatique ou sémitiques

Le nombre de locuteurs de ces langues n'est pas très élevé au Sénégal. En revanche, ils sont présents au Proche-Orient, aux rivages de l'Océan Atlantique, en

Afrique du Nord, en passant par la zone sahélienne. (M. Vanhove, 2011). Ce groupe de langues n'est pas très représenté à Ziguinchor. Il s'agit du syro-libanais, de l'arabe, du libanais, du kabyle, du haoussa, du hasaniya, et de l'arabe maghrébin entre autres.

On le retrouve principalement au quartier Escale. Ce sont, par exemple, les familles Safiédine, Sara, El Ouzoune. Elles sont originaires du Liban. Leur principale activité est le commerce.

1.3. Les langues du groupe indo-européen

Ces langues sont présentes au Sénégal du fait de la colonisation. C'est le cas du français qui est la langue de travail et de l'administration sénégalaise. À Ziguinchor, mis à part l'anglais qui est obligatoire comme dans le reste du Sénégal, les langues étrangères les plus couramment enseignées et choisies par les élèves sont, par ordre de fréquence, l'espagnol, le portugais et l'arabe. Soulignons que le lien entre le portugais et le Sénégal remonte à la période des explorateurs portugais. Rappelons aussi qu'une partie de Ziguinchor a été administrée par les Portugais de 1645 à 1886. C'est en 1886 qu'une convention d'échange de territoires a été signée par les Français et les Portugais. Si l'on en croit M. Dreyfus & C. Juillard (2004), les quartiers Escale, Belfort et Peyrissac sont des toponymes français qui font référence aux anciennes maisons de commerce françaises installées à Ziguinchor.

Aujourd'hui, il existe à Ziguinchor une communauté d'origine française qui, naguère, n'était pas négligeable. La présence d'un consulat de France à Ziguinchor en atteste. Il importe aussi de signaler qu'il existe, à Ziguinchor, des familles qui ont le français comme langue de première socialisation ou langue maternelle. Quant aux Portugais, nos enquêtes ne nous ont pas permis de découvrir l'existence de familles portugaises. En revanche, il existe de nombreuses familles luso-créoles.

1.4. Les langues du groupe créole afro-portugais

Le créole casamançais, le bisséen et le capverdien sont des langues à base lexicale portugaise. Selon N. B. Biagui & N. Quint (2013), ces langues font partie du groupe des créoles portugais de l'Afrique de l'Ouest (CPAO), ou *Upper Guinea Creoles* (UGC). La particularité de ces langues est qu'elles ont été formées à la suite du contact entre le portugais et des langues africaines en présence, principalement celles de la côte occidentale de l'Afrique.

Ce groupe créole afro-portugais est présent à Ziguinchor à travers le créole casamançais. Aujourd'hui, cette langue, même si elle n'est pas adoptée comme langue de première socialisation par la plupart des familles luso-créoles, est un exemple vivant du patrimoine immatériel laissé par le colon portugais (J.J.F. Nunez, 2015).

Au regard de ce qui précède, nous pouvons dire que tous les groupes linguistiques du Sénégal sont représentés à Ziguinchor. La présence de ces groupes atteste la pluralité linguistique de la ville de Ziguinchor. Toutefois, les langues en présence dans cet espace urbain ne jouissent pas du même statut.

2. Les statuts des langues en présence

Parmi les langues en présence, nous avons :

- le français, langue officielle et de scolarisation ;
- les langues nationales codifiées ;
- les langues locales non codifiées ou en cours de codification.

2.1. Le français, langue officielle

Selon l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le français est parlé par environ 26% des sénégalais. En plus d'être la langue de scolarisation, le français est la langue maternelle d'au moins 2% de la population sénégalaise. Au sortir de la colonisation, aucune des nombreuses langues locales du Sénégal n'était assez codifiées pour être utilisée dans l'éducation et les autres secteurs de développement de la nouvelle République. Le français était donc, pour le Sénégal, le « meilleur » médium pour se positionner au niveau international. Il fut ainsi choisi comme langue officielle du pays. L'article 28 de la constitution du Sénégal stipule :

« Tout candidat à la présidence de la République doit être exclusivement de nationalité sénégalaise, jouir de ses droits civils et politiques, être âgé de 35 ans au moins le jour du scrutin. Il doit savoir écrire, lire et parler couramment le français, langue officielle du pays selon l'article premier de la Constitution».³

Le français est la langue des échanges dans l'administration, celle du système éducatif, des médias, etc. Il occupe la première place dans l'espace politique et socio-

³ L'article 1^{er} de la Constitution du Sénégal dit : « [...] La langue officielle de la République du Sénégal est le français ».

économique. Cependant, aujourd'hui, son l'hégémonie commence à être bousculée par les langues nationales, notamment le wolof.

2.3. Les langues nationales

Le groupe d'experts de l'UNESCO chargé d'étudier l'emploi des langues locales dans l'enseignement en 1951 définit la langue nationale en ces termes : « La langue nationale est la langue d'une entité politique, sociale et culturelle ; toutes les langues d'un pays, parlées comme langues maternelles par les natifs, ont ce statut » (UNESCO, 1951, p.1) ; Il ajoute : « Pour les pays qui n'ont pas de passé colonial, la langue nationale peut être définie comme « la langue officielle à l'intérieur d'un pays ». (UNESCO, 1951, p. 2).

Quant à l'Institut Africain International, il estime qu'« une langue nationale est une langue dotée d'une orthographe reconnue et dont la normalisation est à l'étude, et jouissant d'un certain soutien de la part du gouvernement ». L'institut africain international, appelé aussi Institut International pour l'Etude des Langues et Civilisations Africaines (IILCA) créé en 1926 à Londres, a mené des travaux ayant abouti à la publication, en 1930, de l'alphabet international africain fondé sur l'alphabet latin et ayant servi de base à la grande majorité des langues africaines (B. Sarr, 2017).

Ces définitions qui émanent d'organismes différents font apparaître un certain nombre de situations telles que le passé colonial ou non des pays, la disponibilité d'une orthographe, etc. En effet, les deux premières définitions omettent l'aspect juridique relatif à la reconnaissance des langues nationales et le critère d'existence d'une orthographe reconnue. La définition de l'Institut Africain International (IAI) correspond plus à la situation des pays africains.

L'article 1^{er} de la Constitution du Sénégal stipule : « [...] La langue officielle de la République du Sénégal est le français. Les langues nationales sont le Diola, le Malinké, le Pular, le Sérère, le Soninké, le Wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée». (Loi n° 2001-03 du 22 janvier 2001 portant Constitution, modifiée).

Soulignons qu'il existe des pays où la langue nationale coïncide avec la langue officielle. C'est le cas du Portugal où le portugais est à la fois langue nationale et langue officielle. Mais il y a des cas où cela ne se produit pas, car il y a des communautés infra-étatiques qui parlent aussi, ou ne parlent qu'une autre langue, différente de celle qui est officielle.

Aujourd'hui, parmi les langues nationales au Sénégal, le wolof est sans conteste celle qui s'est imposée sur l'ensemble du territoire national et qui est employée dans presque tous les domaines d'activités.

2.3. Le wolof: une langue transnationale et fédératrice

Langue maternelle de 44% de la population sénégalaise, le wolof est compris et parlé par plus de 80% de la population sur tout le territoire national. C'est la langue qui connaît, depuis l'indépendance, une expansion fulgurante. Il supplante le français dans tout l'espace public comme principale langue de communication. C'est la langue des affaires dans les grands marchés régionaux où acheteurs et vendeurs n'ont pas toujours la même langue maternelle. (M. Cissé, 2011).

Le wolof est utilisé dans l'administration, dans les entreprises, dans les tribunaux, dans l'enseignement à tous les niveaux et d'une manière fréquente. (Malherbe 1980 cité par B. Sarr, 2017). Il est la « langue d'alphabétisation extrascolaire » tandis que le français est la « langue de scolarisation ». Comme le français, le wolof est une « langue de communication interethnique » (M. Daff, 1998), d'où son caractère fédérateur. Il sert de moyen de communication à une large majorité de la population sénégalaise n'ayant pas le wolof comme langue maternelle. En plus d'être une langue nationale, il est aussi une langue transnationale (puisque'il est parlé aussi bien en Mauritanie qu'en Gambie) et une langue de communication trans-ethnique pour les personnes qui ne l'ont pas comme langue maternelle (B. Sarr, 2017).

M. Malherbe (1983) observe aussi que *le wolof est une des langues africaines dont l'expansion culturelle est indéniable : il est et devient chaque jour la langue de communication entre Sénégalais d'ethnies différentes.*

Aujourd'hui, le wolof est incontournable dans le paysage médiatique. À ce propos, O. Beye (2019) note :

« Dans l'espace public, aucun journaliste ne peut plus se satisfaire d'interroger une personne publique sans recueillir ses propos en wolof, et pas seulement dans le domaine politique, mais bien dans tous les secteurs d'activités. Faut-il enfin évoquer toutes ces enseignes publicitaires foisonnant dans toutes les rues de nos grandes et petites villes, arborant fièrement leurs dénominations écrites en wolof (même en massacrant comme pas possible les règles de transcription de la langue de Kocc Barma) »?

Le dynamisme du wolof pousse certains intellectuels, y compris des linguistes, à militer pour sa promotion au rang de langue officielle du Sénégal, au même titre que le français. Le débat remonte aux années 1970 avec, comme principale figure de proue, le Pr. Cheikh Anta Diop, qui estimait qu'il est quasi impossible pour un Etat de se développer avec une langue étrangère. La montée fulgurante du wolof n'a pas épargné le paysage linguistique ziguinchorois. M. Dreyfus & C. Juillard (2001) observent :

« À Ziguinchor, le multilinguisme est beaucoup plus équilibré, autour de trois langues majoritairement utilisées : joola, wolof et manding [...]. L'expansion du wolof y est récente, son usage progresse du centre-ville, commercial et administratif, à la périphérie, au mode de vie proche de celui du monde rural avoisinant ; cette langue tend à prendre la position dominante dans la nouvelle configuration multilingue (M. Dreyfus & C. Juillard, 2001, p. 667-696) ».

N. Sow (2016, p. 253) considère également qu'à Ziguinchor « le wolof y a pris, ces derniers temps, une place primordiale et s'impose de plus en plus comme *lingua franca* dans presque tous les secteurs de la vie quotidienne ». Au-delà du wolof, il existe d'autres langues locales, qui continuent de préserver jalousement leur héritage.

2.4. Les langues locales

Elles sont considérées comme des langues vernaculaires. Celles qui ne sont pas codifiées bénéficient de peu d'intérêt de la part de l'Etat dans sa politique linguistique. Celle-ci a connu trois phases:

✓ la période d'absence de reconnaissance de statut officiel de langues pour les langues autochtones (de 1960 à 1978) ;

✓ la période de la reconnaissance de six langues locales comme langues nationales : le wolof, le pulaar, le sereer, le joola, le mandinka, le soninké. (Reconnues par le décret N° 71 566 du 21 mai 1971, car jugées assez normées et outillées pour être introduites dans le système éducatif. (de 1971 à 2001);

✓ la période de massification du nombre de langues ayant le statut de langues nationales (à partir de 2001). Il s'agit du hasaniya, du balant, du mankaañ, du noon, du manjak, du ndut, du bayot, du palor, et du saafi-saafi.

Il existe un groupe de langues pas encore codifiées ou en cours de codification et qui regroupe le bainouk, le bajaranke, le jalonke, le bedik, le koñagi, le basari, le papel, le ñasonke, le jaxanke, le ramme et le kriol.

Le Sénégal compte actuellement 22 langues codifiées (wolof, pulaar, sereer, joola, mandinka, sóninké, hasaniya, balant, mànkaañ, noon, mànjaku, mënìk, oniyan, saafi-saafi, guñuun, laalaa, kanjad, jalunga, ndut, bayot, paloor et womey) parmi lesquelles 15 ont déjà reçu le décret de codification. Toutefois, ces langues ne sont pas suffisamment outillées du point de vue didactique. La plupart d'entre elles sont présentes à Ziguinchor même si le nombre de leurs locuteurs reste faible.

Conclusion

L'analyse du paysage sociolinguistique urbain de Ziguinchor révèle que tous les groupes linguistiques présents au Sénégal y sont représentés. Cette grande diversité ethnico-linguistique fait de Ziguinchor une ville métisse, créole et cosmopolite. Ce cosmopolitisme ne fait l'objet d'aucune contestation. Il a donné naissance à une société où la tolérance et le vivre ensemble sont érigés en valeurs cardinales. L'une des preuves les plus convaincantes de ce dialogue des cultures et, au-delà, des religions, est l'existence, à Ziguinchor, dans le quartier de Santhiaba, d'un cimetière mixte partagé à la fois par les catholiques et les musulmans.

Nous retiendrons, en définitive, que le paysage sociolinguistique urbain ziguinchorois est riche, divers et varié. Même si les langues en présence n'ont pas le même statut, le métissage, la créolité et le cosmopolitisme en font un espace de dialogue, de convivialité et d'hospitalité où les chercheurs en sciences sociales disposent d'un terrain de recherche inépuisable.

REFERENCES

- ANSD/SRSD, 2013, *Situation Economique et Sociale régionale de Ziguinchor*, Dakar, Agence Nationale de la Statistique et du Développement.
- Beye, O. (2019). La politique linguistique du Sénégal, d'hier à aujourd'hui. *Journal Senepplus* du 06/10/2019., vol. 39 n° 2081, p. 3-4. Consulté le 15 Mars 2023 à 16h 32mn dans <https://www.seneplus.com/>.
- Biagui, N. B. et Quint, N. (2013). Casamancese Creole. *The Survey of Pidgin and Creole Languages*. Atlas of Pidgin and Creole Languages Structures (APICS). Oxford : Oxford University Press, (2), p. 40-49.
- Cissé, M. (2011). Langues et glottopolitique au Sénégal. *Sudlangues*, n° 5, p. 99 -113.
- Creissels, D. et Jatta, S. (1981). La composition verbale en mandinka. *Mandenkan*, n° 2 p. 31-48.

Daff, M. (1998). L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal. *DiversCité Langues*, Vol. III. Repéré sur dans : <http://www.uquebec.ca/diverscite>.

Diatta, M. L. (2015). Ziguinchor au fil de l'histoire. Journal *Le soleil du* 08/09/2015, vol 106 n° 2829, p. 5-6. Consulté le 10 Janvier 2023 à 10h 27mn dans <https://www.soleil.sn>.

Dreyfus, M. et Juillard, C. (2004). *Le plurilinguisme au Sénégal : langues et identités en devenir*. Paris, Karthala.

Grégoire, H.-B. (1991). *De la littérature des nègres*. Introduction et notes de Jean Lassay, Perrin, Paris : Hachette [reprod.] (ed.1808).

Leclerc, J. (2013). *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec : Université de Laval, Repéré dans <http://axl.cefanelaval.ca>.

Mané, M. 2(013). Brassages culturels. Ziguinchor, une ville créole. *Sud Quotidien* du 30 juillet.

Nunez, J. J. F. (2015). *L'alternance entre créole afro-portugais de Casamance, français et wolof au Sénégal. Une contribution trilingue à l'étude du contact de langues*. p.10. (Thèse de doctorat en cotutelle Université Cheikh Anta Diop et Institut National des Langues et Civilisations Orientales), Dakar.

Robert, S. (2008). *Documentation, description et typologie des langues du Sénégal (langues en danger)*. Dakar: Senelanguages projet ANR.

Sarr, B. (2017). *Plurilinguisme et traduction au Sénégal : le rôle de la traduction pour la reconnaissance des langues nationales et la promotion d'une politique des échanges linguistiques*. p.52-53. (Thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2017).

Sow, N. (2016). « Le code mixte chez les jeunes scolarisés à Ziguinchor, un signe d'urbanité », *Les sciences sociales au Sénégal: Mise à l'épreuve et nouvelles perspectives ?*, Dakar, CODESRIA, p. 248 - 272.

Tavares E. (2009). *Littératures lusophones des archipels atlantiques. Açores, Madeire, Cap-Vert, São Tomé e Príncipe*. Paris, les Editions l'Harmattan.

Unesco. (1951). *L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement*, Paris: Presses de l'Imprimerie C.-J. Bucher S. A., Lucerne, du 15 Novembre au 5 décembre 1951.

Vanhove, M. (2011). Les langues afro-asiatiques. *Dictionnaire des langues*, édité par Emilio Bonvini, J Bussutil & A Peyraube. Paris: PUF, p. 225-230.

Williamson, K. et Blench, R. (2004). Niger-Congo. *Les langues africaines*, édité par Bernd Heine & Derek Nurse. Paris: Karthala. p. 21-41.

Recebido em: 12/10/2023

Aceito em: 12/04/2024

Para citar este texto (ABNT): TAVARES, Eugène; NDIAYE, Saloum. Analyse du paysage sociolinguistique urbain de Ziguinchor: metissage, creolite et cosmopolitisme. *Njinga & Sepé: Revista Internacional de Culturas, Línguas Africanas e Brasileiras*. São Francisco do Conde (BA), vol.4, nº 1, p.44-57, jan.-abr. 2024.

Para citar este texto (APA): Tavares, Eugène; Ndiaye, Saloum. Analyse du paysage sociolinguistique urbain de Ziguinchor: metissage, creolite et cosmopolitisme. (jan.-abr. 2024). *Njinga & Sepé: Revista Internacional de Culturas, Línguas Africanas e Brasileiras*. São Francisco do Conde (BA), 4 (1): 44-57.